

Contacts Presse

Paris, 25 septembre 2014

Mots-clés : ASSURANCES / PROTECTION SOCIALE / COURTAGE

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Le Syndicat 10 prêt à rejoindre la « nouvelle » CSCA

▪ **Le Syndicat 10 soutient l'idée d'une Chambre Syndicale des courtiers d'assurances (CSCA) refondée autour d'un nouveau projet.** ▪ **Pour le Syndicat 10, la CSCA doit s'affirmer comme le syndicat représentatif de toute la profession, autour d'une organisation renforcée, au service des adhérents.** ▪ **Le Syndicat 10 organisera courant novembre une assemblée générale extraordinaire, qui viendra acter sa dissolution et son entrée prochaine au sein de la nouvelle CSCA»,**

« Les courtiers grossistes du syndicat 10 partagent l'idée de la nécessité urgente, pour le courtage d'assurance français, de disposer d'un syndicat moderne et efficace, proche de ses membres et capable de relever tous les défis de notre profession. L'actualité récente (ANI, projets de loi DUFLOT et HAMON, DIA2, etc) montre que l'environnement intervient de manière de plus en plus importante et rapide sur nos entreprises, sur l'exercice du métier de courtier et par conséquent également sur le rôle de la CSCA, son organisation et sa capacité d'anticipation », explique Jean-Paul BABEY, président du Syndicat 10.

Une CSCA représentative et efficace

Le Syndicat 10 estime indispensable pour la CSCA, de se développer et de recruter auprès du courtage direct, qui représente l'essentiel des cabinets inscrits à l'ORIAS.

Conformément aux nouveaux statuts, le Bureau national de la CSCA sera composé des 4 différentes « familles » via un vice-président dédié : grand courtage ou courtage international (plus de 200 salariés), moyen courtage (21 à 200 salariés), courtage de proximité (1 à 20 salariés), et courtage catégoriel (grossistes, transports...)

Pour le Syndicat 10, la nouvelle CSCA doit s'appuyer sur une organisation étoffée, avec l'arrivée de nouveaux permanents. Des commissions de travail renforcées, véritables lieux d'échanges, de réflexion et de consultation, seront représentatives de l'ensemble des membres.

Le Syndicat 10 souhaite jouer pleinement son rôle au sein de tous les chantiers évoqués et assumer les responsabilités de l'atteinte des objectifs principaux. Il proposera des candidats aux postes opérationnels de la CSCA.

A propos du Syndicat 10

Fondé en 2009, le Syndicat 10 est l'organisation représentative des Courtiers Grossistes Souscripteurs en Assurance. Ils fournissent des solutions d'assurance à 5 millions de français, distribuées par un réseau de plus de 15 000 professionnels, courtiers de proximité. Il rassemble aujourd'hui 21 entreprises : Alptis Assurances, April Assurances, Assur Travel, Autofirst, Ava, CD Partenaires, Cegema, Ciprés Vie, Crystal Partenaires, ECA Assurances, Groupe Zéphir, LifeSide Patrimoine, Luxior, Marketing Distribution, Maxance, Nortia, Novelia, Orelis, SMAM Assurances, Solly Azar, Vivens.

Pour en savoir plus : <http://www.syndicat10.com/>